

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Impôts-Trésor

N° 55 / 25 mars 2010



QUEL CIRQUE !

Rennes, Paris, Bordeaux, Toulouse...autant d'étapes dans l'opération DOS plutôt foireuses. Les suivantes ont continué à ramener PARINI à la réalité :

Il est passé sans succès par la Lorraine (Metz) avec ses gros sabots le 10/03, il n'a pas pu bouter les manifestants hors d'Orléans le 11, et il a préféré annuler sans explication sa partie de poker menteur à Marseille le 16.

Notre Directeur Général s'est-il résigné à admettre que loin des effets d'annonce et d'une communication bien réglée qui consiste à nier les difficultés du réseau, la vie dans les services était bien plus tendue.

A suivre...

AGORA : IMPAYABLE !

Que le changement de logiciel de la paye soit une opération lourde et à fort enjeu qui nécessite une mobilisation des agents de la division I de la DSF pour la réussir, personne n'en doute.

Que ce changement nécessite un fonctionnement en double commande chaque mois, jusqu'au basculement définitif sous AGORA avec une reprise des trois premiers mois de l'année, personne n'en doute.

Que ce changement nécessite une organisation spécifique temporaire et induise des conditions de travail difficiles, personne n'en doute, surtout quand on se rappelle les débuts chaotiques, pour ne pas dire bordéliques, de la mise en place d'AGORA en matière de gestion du temps, de mutations et frais de déplacement notamment.

Ce qui surprend (et inquiète), c'est qu'il faille en arriver à limiter la réception physique et téléphonique et inviter à formuler les demandes par messagerie à l'occasion de la mise en place d'une application informatique, qui, de manière objective, fait partie du travail normal de tout agent. Ce qui prouve que l'on ne peut aujourd'hui tout faire avec les moyens en personnel existants.

Dans le même temps, les collègues des Services des Impôts des Entreprises (SIE) sont confrontés (malgré la formation dispensée) à de multiples problèmes avec la mise en place à marche forcée de la nouvelle application GESPRO, dont les enjeux pour les services et les professionnels (individuels ou sociétés) sont tout aussi importants.

Serait-il incongru d'envisager pareil dispositif pour aider les collègues des SIE à accomplir leurs missions dans de bonnes conditions ?

Question subsidiaire : les objectifs fixés dans le cadre de la DPA en tiendront-ils compte ?

NOTATION : FIN D'INTERROGATION.

La réponse du DSF au courrier du SNADGI à propos du contenu de certains comptes-rendus d'évaluation à Saint-Nazaire n'a pas tardé. La voici :

Monsieur le Secrétaire,

Votre lettre du 15 mars dernier a retenu toute notre attention.

Je vous indique que le Chef de service ayant appris que la rédaction du compte rendu d'évaluation faisait l'objet d'une interrogation sur son sens et sa portée de la part de votre organisation, a pris l'initiative de modifier la phrase contestée afin que sa portée ne prête pas à ambiguïté.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Rémi RIGOLE

Directeur des Services Fiscaux

Exit donc l'« adhésion de façon positive et constructive au projet directionnel de fusion ». Dont acte.

A LA TRAPPE, LES CRP !

La création d'un Service des Retraites, service à compétence nationale contre lequel s'est prononcée la CGT, porte, si l'on peut dire, ses premiers fruits (haute teneur en RGPP garantie) : 200 emplois et 13 Centres Régionaux de Pensions (CRP) sur 24 supprimés.

Les 11 CRP maintenus sont sans aucune lisibilité et garantie de leur pérennité. Deux d'entre eux feraient office de centre d'appel.

La direction a aussi fait le choix de spécialiser les services en fonction des interlocuteurs : aux CRP les relations avec les pensionnés, au Service des Retraites de Nantes celles avec les actifs.

Centres d'appel, resserrement du réseau, front et back office, rien de bien nouveau dans les choix effectués qui conduisent, une fois encore, à la déshumanisation de la relation avec l'usager.

L'analyse détaillée de la CGT est en ligne sur le site du SNT.



NE PAS ATTENDRE

Le succès* de la journée de grève et de manifestation du 23 mars appelle pour la CGT des suites rapides. Elle estime dangereux d'attendre que le projet du gouvernement soit dévoilé en détail.

Lors de la prochaine intersyndicale, elle proposera donc d'autres initiatives de mobilisations coordonnées en avril et un 1er mai unitaire.

Que pouvons-nous attendre en effet de SARKOZY ? Depuis près de trois ans qu'il est Président de la République, il a largement donné la mesure de ses intentions. Le fil conducteur de sa politique c'est d'aller au devant des demandes des milieux d'affaires, de mobiliser en leur faveur tous les moyens politiques et financiers de l'État.

De quoi pouvons-nous débattre avec lui sur les retraites, alors que ministres, responsables de l'UMP ou du MEDEF et médias amis militent sans relâche pour reculer l'âge légal de départ en retraite, allonger la durée de cotisation, aligner le public sur le privé en mettant en cause le calcul sur les six derniers mois.



Il ne faut pas leur laisser l'initiative du calendrier, ni les laisser maître du contenu des débats.

Attendre, c'est laisser SARKOZY manœuvrer pour rejouer 2003 et se trouver un possible alibi syndical, du genre donnant-donnant : je te donne satisfaction sur les carrières longues et les métiers pénibles, tu me laisses agir sur l'âge de départ, la durée de cotisation, et tu oublies les fonctionnaires.

Pour la CGT, les questions de la pénibilité ou des carrières longues sont incontournables dans la négociation, mais pas question d'en faire une monnaie d'échange : on discute du système des retraites en général, et on aménage ensuite en fonction des situations particulières.

* 38% au plan national à la DGFIP. En Loire atlantique : 50,3% dans la filière fiscale, 47% dans la filière gestion publique et 52% au CSI.